

CHARTRE D'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE FICHE DIALOGUE

La présente fiche de renseignement est à remplir pour tout projet supérieur à 10 logements et à retourner par courriel à attractivite.residentielle@grandreims.fr

Nom du projet	
Localisation/adresse	
Maître d'ouvrage	
Contact téléphone/mail	
Maîtrise d'œuvre	
Architecte	
Paysagiste	
BE Environnement	
BE Energie/Thermique	

CIBLE 1 - FAVORISER LES PARCOURS RÉSIDENIELS

Surface du terrain (m ²)	
Surface de plancher créée (m ²)	
Superficie des espaces laissés libres (m ²)	
Nb de PSLA si nb de logts >50	
Accession/locatif dont locatif social	
Nb de logements créés	
T1	
T2	
T3	
T4	
T5 et +	
Activités/commerces (m ²)	OUI NON
Espaces modulables/réversibles/mutualisés	OUI NON
Résidences étudiants/séniors	OUI NON

CIBLE 2 - PROPOSER DES FORMES D'HABITAT AYANT LES QUALITÉS DE L'INDIVIDUEL

Répartition ind/coll/intermédiaires	
Nb de niveaux d'élévation et sous-sol / IRVE	
% de logements bénéficiant d'un espace extérieur privatif	
Surface moyenne des espaces privatifs extérieurs (m ²)	
Présence d'un espace verts commun/jardin partagé	OUI NON

CIBLE 3 - S'INSCRIRE DANS LA STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE ET BAS CARBONE

À l'échelle du projet	
Nb de places de stationnement voiture extérieur/sous-sol	
Nb de places de stationnement vélos	
Démarche chantier propre	OUI NON
À l'échelle du bâtiment	
Label (s) visés (préciser lequel)	
Utilisation de matériaux à faible impact carbone bio-sourcés issus de l'économie circulaire	OUI NON
Consommation du bâtiment / kWh/m ² /an	
% des Enr	

CIBLE 4 - PERMETTRE D'HABITER UN PARC DE LOGEMENTS EXEMPLAIRE

Surface moyenne par typologie à respecter (m ²)	
T1	28 m ²
T2	45 m ²
T3	62 m ²
T4	79 m ²
T5 et + à partir de	96 m ²
Surface minimale des chambres (minimum de 10,5 m ²)	
Surface moyenne des chambres (12m ²)	
À partir du T2, nb de logements ayant une double orientation	
À partir du T2, espace extérieur privé ou commun	